

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 07 février 2022

Le sept février deux mille vingt-deux les membres du Conseil Municipal de la commune de SAINT GENIS DE SAINTONGE se sont réunis en séance publique à la salle polyvalente, 2, rue des Halles sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du C.G.C.T.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2022

Membres présents : MM QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, MISSONNIER Jean-Claude, PERRAUD Francis, PASCAULT Aurélie, COCHAIN Dominique, METAIS Christine, GUESDON Christiane, CHEVREUX Rolland, ANNEREAU Jean-Michel, PALLISSIER Jean-Jacques, LAMAIGNERE Bernard formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents excusés : CAILLEROT Elisabeth, LABATTU Carole, TONDUSSON François.

Secrétaire de séance : Monsieur ANNEREAU Jean-Michel.

OBJET : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES AU 01/03/2022.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de règlement de mise à disposition et d'utilisation de la salle des fêtes et de la salle polyvalente, disponibles à la location, à compter du 01/03/2022:

ARTICLE 1 : GENERALITES

Délibération du 22/01/2018 : Sans changement

ARTICLE 2: DESCRIPTIF

Délibération du 22/01/2018 : Sans changement

ARTICLE 3 : TARIFS

	1 jour en semaine (Du lundi au vendredi)		Fin de semaine (samedi et dimanche)	
	Sans équipement	Avec équipement	Sans équipement	Avec équipement
Petite salle « réunion » Demi-journée 9h00-13h00 ou 13h00 - 17h00	50€ Uniquement mardi, mercredi et jeudi	80€ Uniquement mardi, mercredi et jeudi		
Petite salle « réunion » Journée 9h00-17h00	100€ Uniquement mardi, mercredi et jeudi	160€ Uniquement mardi, mercredi et jeudi		
Petite salle et cuisine	100€		150€	
Grande salle et cuisine	120€		200€	
L'ensemble (deux salles + cuisine)	200€		300€	
Forfait chauffage (du 15/10 au 15/04)	30€		60€	
Forfait remise en état	70€		70€	

Le forfait chauffage sera facturé du 15 Octobre au 15 Avril sauf location petite salle "Réunion".

Les tarifs "Fin de Semaine" seront appliqués en cas de location d'une journée en semaine, veille de jour férié.